

Coopération Douanes-Impôts dans la lutte contre la fraude : cas de l'Office Togolais des Recettes (OTR)

Abdelganiou OURO-ADOÏ

Inspecteur Central du Trésor, Fiscaliste

Directeur de l'audit interne et du management de la qualité / OTR

I. Fondement théorique/juridique

- A. Au niveau de l'UEMOA
- B. Au niveau de l'OMD

II. Expérience de l'OTR

- A. Dispositif d'échange d'informations entre I-D
- B. Dispositif de contrôles conjoints I-D

I. Fondement juridique

A. Au niveau de l'UEMOA

- Décision portant adoption du PTF au sein de l'UEMOA**
- Mars 2006
- 4 axes :
 - ✓ consolidation du marché commun,
 - ✓ soutien à la croissance,
 - ✓ mobilisation optimale des RFD puis l'axe 4 :
 - ✓ **Renforcement de la synergie entre les administrations fiscales et douanières**
- 2 angles :
 - procédures d'échange d'informations ;
 - structures communes d'enquêtes et de contrôle

I. Fondement juridique

B. Au niveau de l'OMD

- Directive visant à renforcer la coopération et l'échange d'informations entre les autorités douanières et fiscales au niveau national
- Octobre 2016
 - ✓ avantages de la coopération entre Douanes & Impôts
 - ✓ éléments facilitant l'échange d'informations ;
 - ✓ mécanismes d'échange d'informations
 - ✓ les activités conjointes ou coordonnées (profilage, ciblage, ctrl, PT, OEA, éducation des contribuables, formations, détachement réciproque...)
 - ✓ élaboration d'un Protocole d'accord (PDA)

II. Expérience de l'OTR

A. Mise en contexte (OTR = ?)

- Genèse : intégration des anciennes régies fin. (DGI + DGD)
- Objectif : MRI, qualité des services, LCF (synergie, mutualisation)
- Ses missions : classiques + lutte contre fraude (al. 6, art. 5)
- Innovations :
 - ✓ Gouvernance: CS, CA, (CAC), CG, CoDir
 - ✓ Management et contrôle : autonomie, DPLC, DAIMQ, CPPS
 - Focus : simplification, modernisation, digitalisation, data, recherche, communication, formation (IFFD et ailleurs)...
- Incidence : climat des affaires, accroissement des RFD (x2,7)

■ B. Coopération D-I en matière de lutte contre la fraude à l'OTR

1. Dispositif / outils d'échange d'informations

- NIF unique
- Data center OTR
- BI
- Accès aux systèmes informatiques respectifs (Etax & Sydonia world) par les agents concernés
- Transmission de NIF actifs à la Douane par les Impôts

II. Expérience de l'OTR

■ B. Coopération entre D&I en matière de lutte contre la fraude à l'OTR

2. Structures/activités conjointes

- ✓ UMCFD: Contrôles conjoints par cette brigade
- ✓ Retenue spéciale BIC (**RS BIC**, 15% valeur import) sur les contribuables inactifs aux impôts
- ✓ Concertation régulière entre la DCF et la DRLCF

JE VOUS REMERCIE

FEDERER POUR BATIR

www.otr.tg